



Paris, le 28 novembre 2017

**Régis METZGER**  
**Arnaud MALAISÉ**  
**Francette POPINEAU**  
Co-Secrétaires généraux

A

**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**  
Ministre de l'Éducation nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Nous tenons à attirer votre attention sur la situation actuellement vécue par les directrices et directeurs des écoles primaires. Les responsabilités et les tâches liées à la direction d'école ne cessent de s'alourdir : mise en place des PPMS et des alertes attentat-intrusion, inclusion des élèves en situation de handicap et suivi des équipes éducatives, mise en place des CP dédoublés, gestion des conflits et mise en œuvre d'actions de prévention, application des nouvelles réglementations d'encadrement des activités sportives... etc. Aujourd'hui, les directrices et directeurs doivent répondre non seulement aux demandes de l'institution et aux sollicitations des familles, mais à celles des collectivités territoriales qui sont, elles aussi, de plus en plus fortes.

Cet empilement des tâches alourdit le fonctionnement de l'école et réduit considérablement la part du travail de direction consacrée à l'animation pédagogique et à la coordination de l'équipe. Les mesures d'allègement proposées par les départements dans le cadre de la simplification administrative restent marginales et/ou peu effectives et se limitent la plupart du temps à de la communication numérique.

De plus, à cette rentrée scolaire, l'aide administrative à la direction et au fonctionnement de l'école qui était assurée par des contractuels en contrat aidé, a été supprimée dans les départements où elle subsistait. Sa disparition brutale rend plus difficile l'accomplissement des missions liées à la direction d'école et détourne le directeur ou la directrice de ses missions premières envers l'école, les élèves et l'équipe enseignante ... Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de rétablir l'aide administrative à la direction et au fonctionnement de l'école et d'avancer vers des emplois pérennes et statutaires.

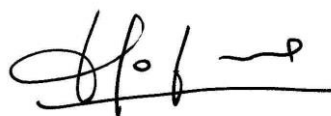
L'École est au carrefour des préoccupations des enseignants et des familles. Le directeur ou la directrice d'école sont les organisateurs, les animateurs et les régulateurs d'une équipe de plus en plus large, mobilisée au service de la réussite de tous les élèves.

Leur rôle est essentiel et ils et elles ont besoin de temps, d'une formation qui développe leurs capacités à dynamiser la réflexion collective et les projets communs, et leurs tâches doivent être mieux définies et mieux reconnues

L'intérêt des élèves, le bon fonctionnement de l'école, la reconnaissance des personnels engagés pour une meilleure réussite de tous exigent, Monsieur le Ministre de l'Education nationale, que nos demandes soient entendues.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le Co-secrétariat,  
Francette POPINEAU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Popineau', written over a horizontal line.